

maintenir la décision de la Commission qui a demandé et accepté la démission de M. Duval.

4.—Lue une lettre de la "John McDougall Cal. Iron Works Co.", demandant le paiement d' "extras" pour heures et dépenses supplémentaires relativement à la mise en opération de la nouvelle pompe à vapeur Worthington, attendu que ladite Compagnie a été obligée de tenir la pompe en activité pour l'accommodation de la Ville.

Résolu: De renvoyer cette lettre au surintendant pour obtenir plus de détails.

5.—Soumise et lue une lettre de la "John McDougall Cal. Iron Works Co.", demandant le deuxième paiement de 15% sur le montant de son contrat pour la pompe à vapeur de 12 millions de gallons.

Résolu: Que ladite lettre soit renvoyée aux avocats de la Ville afin de savoir si la Commission peut effectuer le paiement ci-dessus sans préjudice aux droits de la Ville.

6.—Lue une lettre du Crédit Municipal Canadien, demandant à la Commission de mettre à l'étude la question de savoir si le gouvernement a le droit de permettre à des personnes, dans les limites de la Ville, de puiser leur approvisionnement d'eau dans le canal Lachine, privant ainsi la Ville des revenus qu'elle percevrait s'il en était autrement.

Résolu: De déposer cette lettre sur le bureau.

7.—Soumises et lues deux lettres adressées à M. l'échevin Clearihue par M. E.-B. Greenshields, en date du 16 et du 23 novembre, au sujet de l'achat de la pompe électrique pour la station des pompes du bas niveau.

Résolu: De déposer ces lettres sur le bureau et de prier le secrétaire d'en accuser réception.

8.—Soumise et lue une lettre du contrôleur de la Ville, au sujet de l'augmentation des gages payés aux chauffeurs et aux aides-chauffeurs de la station de pompes du bas niveau, déclarant qu'à partir du 1er janvier 1907 on pourra les payer sur le pied de \$1.75 par jour tel que pourvu sur la liste des crédits.

Résolu: De déposer cette lettre sur le bureau.

9.—M. l'échevin Larivière se présente devant la Commission et demande qu'une conduite maîtresse soit posée dans la rue Chapleau.

Le surintendant dit qu'il en coûterait environ \$3,000 pour la pose de cette conduite pour laquelle il ne dispose d'aucun crédit.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$3,000 du crédit de \$13,000 affecté à la pose d'un tuyau à Rosemont et d'appliquer ce montant à la pose d'une conduite dans la rue Chapleau.

10.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation de payer, à même les crédits de l'année courante, les comptes de la "A. P. Smith Co.", qui s'élèvent à \$623.69.

Adjournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 26 novembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS.

1.—M. l'échevin Marin se présente devant la Commission et demande le déplacement de deux poteaux de la "Montreal Terminal Ry.", situés au centre de la rue Davidson, près de la rue Stadacona; et aussi le déplacement d'un poteau situé en face d'une entrée de théâtre sur la rue Ste-Catherine, près de la rue Aylwin, (propriété de M. A. A. Labrecque).

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à déplacer lesdits poteaux, s'il le juge nécessaire.

2.—M. l'échevin Nault se présente devant la Commis-

4.—Read a letter from The John McDougall Cal. Iron Works Co., asking to be paid for extra time and expense in connection with the running of the new Worthington steam pump, owing to their having to keep running the pump to accommodate the City.

Resolved: To refer the letter to the superintendent to obtain more details.

5.—Submitted and read a letter from The John McDougall Cal. Iron Works Co., asking for the second payment of 15% on account of their contract for the 12 million gallons steam pump.

Resolved: To refer the letter to the City attorneys, asking if the Committee may make the above payment without prejudice to the City's rights.

6.—Read a letter from the "Crédit Municipal Canadien", asking that the Committee to take up the question of the Government's right to allow parties, within the City limits, to take their water supply from the Lachine Canal, thereby depriving the City of certain revenues it would otherwise collect.

Resolved: To lay it on the table.

7.—Submitted and read two letters addressed to Ald. Clearihue from Mr. E. B. Greenshield under date of the 16th and 23rd Nov. in regard to the purchasing of the electric pump for the Low Level Pumping station.

Resolved: To lay them on the table and that the secretary acknowledge receipt of said letters.

8.—Submitted and read a letter from the City controller in regard to the raising of the rate paid to firemen, and coal passers at the Low Level Pumping station, stating, that they may be paid from the 1st of Jan. 1907, on the basis of \$1.75 per day as provided for in the appropriations.

Resolved: To lay it on the table.

9.—Ald. Larivière appeared before the Committee and asked that a main pipe be laid in Chapleau street.

The superintendent reported it would cost about \$3,000 to lay this main for which he had no appropriations.

Resolved: To report to the Council for permission to vary the sum of \$3,000 from the \$13,000 voted to lay pipe to Rosemont, and apply same to lay the main in Chapleau street.

10.—*Resolved:* To report to the Council for permission to pay out of the current year's appropriations the accounts of the A. P. Smith Co. amounting to \$623.69.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 26th of November.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS

1.—Ald. Marin appeared before the Committee and asked for the displacing of two poles owned by the Montreal Terminal Railway, erected in the centre of Davidson street, near Stadacona street; and, also the displacing of a pole, opposite the entrance of a theatre, on Ste. Catherine street, near Aylwin street. (Mr. A. A. Labrecque's property).

Resolved: That the City surveyor be authorized to displace said poles if he deems it necessary.

2.—Ald. Nault appeared before the Committee and